

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2361)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 80

présenté par

M. Bapt, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (recettes et équilibre général)

ARTICLE 12 QUATER

Substituer aux mots :

« et suivants »

les références :

« , L. 931-24 et L. 931-28 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.